

Plan de suivi

Bachelier Instituteur Primaire
Catégorie Pédagogique

Novembre 2014



Haute École **Charlemagne**

Siège social • Rue des Rivageois, 6 • 4000 LIEGE

www.hech.be

Avant-propos

La réflexion relative à ce plan de suivi coïncide avec l'organisation du premier bloc déterminée par le décret Paysage. En ce qui concerne la Haute Ecole Charlemagne, il convient de noter qu'elle coïncide également avec une période de bouleversement au sein du Collège de Direction.

En effet, le Directeur de la Catégorie Pédagogique vient d'être élu à la fonction de Directeur Président. D'ici peu, le processus électoral pour désigner le Directeur de la Catégorie Pédagogique va débiter.

Les rédacteurs de ce plan de suivi proposent de travailler à partir d'une sélection de recommandations des experts, recommandations issues de leur rapport final de synthèse. La situation particulière expliquée ci-dessus les amène à poser des choix qui ne rencontreront peut-être pas les priorités de la nouvelle Direction.

Il convient également d'évoquer une autre inconnue. En effet, à l'heure actuelle, l'ARES n'a pas pris position en ce qui concerne l'organisation du cursus en unités d'enseignement.

L'ARES laissera-t-elle une totale liberté à chaque Haute Ecole ou, au contraire, imposera-t-elle certaines unités, ne laissant alors qu'une étroite marge de manœuvre aux établissements ?

Autant d'incertitudes qui ne facilitent ni la réflexion, ni la concrétisation des pistes envisagées dans ce document.

Le processus d'évaluation de la Qualité de la section bachelier instituteur primaire comporte plusieurs étapes. Après la rédaction du rapport d'évaluation interne et la visite des Experts, l'AEQES demande qu'un plan de suivi élaboré à partir des recommandations des Experts soit proposé.

Les pistes présentées ci-dessous constituent pour les rédacteurs de ce plan de suivi des réelles opportunités quant à la mise en place du décret Paysage et à la perspective de proposer une formation de meilleure qualité. Elles suivent la vision prospective présentée au point 6.4 du rapport d'évaluation interne.

Le premier axe envisagé est celui du cadre institutionnel et de la gouvernance. L'entrée dans le décret Paysage offre l'opportunité de repenser les cours en termes d'unités d'enseignement plus significatives, liées à la future profession d'enseignant. Mettre l'étudiant face à des tâches d'apprentissage et des projets signifiants permettrait un travail en interdisciplinarité des compétences, favorisant ainsi le décroisement et les transferts. Un accompagnement formatif des apprentissages conduirait l'étudiant vers une approche plus consciente et plus réflexive de ses pratiques et permettrait de le rendre plus autonome dans sa formation.

Le deuxième axe est celui des programmes d'études et des approches pédagogiques. Il s'agit de concrétiser le premier axe qui se veut plus général.

Un premier enjeu serait de définir un profil d'instituteur en totale adéquation avec les attentes de la société et du milieu professionnel.

Pour rencontrer ce profil, il s'agit d'abord de s'accorder sur des orientations pédagogiques communes ; il apparaît ensuite nécessaire de définir les contenus des cours en termes d'acquis d'apprentissage en adéquation avec le référentiel métier dans une perspective professionnalisante.

D'autre part, un contact dès le début de la formation avec le milieu professionnel conscientiserait l'étudiant quant à la transversalité des compétences à développer et au sens des apprentissages réalisés durant la formation. Ceci met en évidence la nécessité d'accentuer l'aspect professionnalisant de la formation, ce qui n'est possible qu'à la condition de partenariats solides et réguliers entre l'institution et les acteurs de terrain. A terme, ces collaborations pourraient engendrer de véritables programmes de recherches-actions.

Aussi, le troisième axe abordé concerne-t-il les étudiants. En effet comme il est rappelé dans le rapport transversal, p. 17, nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans le bachelier instituteur primaire ne sont pas issus de l'enseignement secondaire général. La plupart d'entre eux présentent des lacunes parfois importantes dans les savoirs de base.

Cette situation pousse les enseignants à proposer une mise à jour importante au niveau de la maîtrise des savoirs de base avant d'envisager le côté réellement professionnalisant de la formation.

Pour tenter de remédier à cette situation, lors de leur visite, les Experts ont suggéré, RFS chap.3 § 1, p. 12 rec20, d'exiger des étudiants un effort au moins équivalent à ce que propose la Haute Ecole Charlemagne en termes de remise à niveau. Il est donc nécessaire qu'un diagnostic des lacunes soit mis en place le plus rapidement possible et qu'un système de remédiation efficace et différencié soit proposé à l'étudiant.

Afin de mieux cibler la remise à niveau, il conviendrait de renforcer l'impact du SAR en lui associant l'intervention des professeurs, SAR dont le travail en matière d'accompagnement des étudiants a par ailleurs été souligné par les Experts.

C'est également dans cette perspective que des outils de planification de la charge de travail et de communication sont proposés.


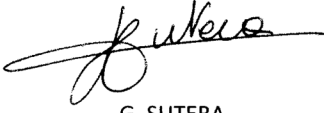
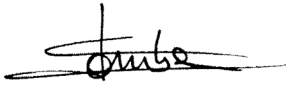
Conformément aux exigences de l'AEQES, le tableau ci-dessous présente les engagements plus précis qui concrétisent, pour les trois axes annoncés, les recommandations sur lesquelles la section normale primaire de la Haute Ecole Charlemagne a choisi de se pencher prioritairement.

Axe 1 Le cadre institutionnel et la gouvernance						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéances(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Profiter de l'arrivée du décret dit « Paysage » pour repenser les cours en termes d'unités d'enseignement plus significatives en lien avec la future profession d'enseignant (RFS - Chapitre 1 - § 2 - p.3 - Rec1). Un décret n'est pas forcément un carcan qu'on ne pourrait pas interpréter de façon créative et/ou personnelle. Si une implantation en possède une meilleure lecture, pourquoi ne pas envisager de généraliser la meilleure pratique ?</i>	<p>Penser la formation en UE signifiantes sans craindre d'envisager la formation autrement que par le passé.</p> <p>Confronter l'étudiant à des tâches propres au métier.</p> <p>Amener l'étudiant à vivre et à mener des projets favorisant l'interdisciplinarité.</p> <p>Décloisonner les apprentissages.</p> <p>Favoriser les liens entre la théorie et la pratique.</p>	***	Direction	Rentrée 2015 - 2016	Mise en place d'UE signifiantes.	Connaitre la position de l'ARES à propos l'autonomie laissée à chaque Haute Ecole.

Axe 2 Les programmes d'études et les approches pédagogiques						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéances(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Clarifier, sur le plan épistémologique, la notion de compétence, les différentes manières de l'envisager, son rôle dans l'école, et son apport dans un curriculum de formation (RFS - Chapitre 2 - § 1 - p.7 - Rec7).</i>	Diffuser une bibliographie de référence sur laquelle chaque formateur peut s'appuyer. Définir collégialement, après lecture, un vocabulaire identique, à jour et correct.	***	Direction - coordination générale	Rentrée 2015 - 2016	Amener une cohérence tant au niveau du concept qu'au niveau du vocabulaire.	
<i>Même si certains formateurs sont réticents à définir un profil de sortie (dont ils craignent qu'il soit uniformisant), envisager de définir un profil minimal de sortie en termes d'acquis de base (RFS - Chapitre 2 - § 1 - p.7 - Rec9).</i>	Définir l'enseignant de demain. Définir le profil de sortie. Interroger des spécialistes, des gens de terrain, des directeurs, la société...	***	Direction	Fin janvier 2015	Etablir un profil de sortie correspondant à l'enseignant de demain.	
<i>Améliorer les contenus des cours, et surtout mieux en préciser le rôle dans la formation et les objectifs, en les mettant en lien systématique avec le référentiel métier, dans une perspective professionnalisante (RFS - Chapitre 2 - § 2 - p.8 - Rec10).</i>	Définir en quoi chaque cours contribue au développement du futur enseignant. Réfléchir davantage à l'organisation des UE pour les rendre plus signifiantes. Trouver un sens professionnalisant, concret et pratique à chaque UE avec comme idée centrale: l'enseignant de demain.	***	Direction	Fin janvier 2015	Redéfinir des contenus de cours à partir du profil de sortie.	
<i>Améliorer encore le lien théorie-pratique dans les cours disciplinaire (RFS - Chapitre 2 - § 3 - p.8 - Rec12).</i>	Partir de la pratique didactique et méthodologique pour envisager la théorie. Lier la pratique des AFP aux contenus des cours de disciplines. Pouvoir justifier les activités d'enseignement par rapport à la pratique.	***	Direction	Rentrée 2015 - 2016	Proposer des apprentissages signifiants pour le métier.	
<i>Piloter la formation par une concertation des enseignants sur le contenu des fiches de cours (RFS - Chapitre 2 - § 4 - p.9 - Rec13).</i>	A ajuster suivant une meilleure organisation de la formation et surtout suivant le sens professionnalisant que l'on donne à chaque UE même si ce processus est en cours.	***	Direction	Rentrée 2015 - 2016 pour les blocs 1 et 2. Rentrée 2016 pour bloc 3	Proposer des apprentissages signifiants pour le métier.	
<i>Eviter la désunion en la matière et tendre vers la cohésion la plus opportune. Ceci afin que le futur étudiant adopte un profil plus responsable et adapte sa méthodologie en fonction d'un seul et même profil de compétences. L'explicitier et le définir avec plus d'acuité et de cohérence paraît indispensable (RFS - Chapitre 2 - § 4 - p.9 - Rec14).</i>	Définir un même langage et des méthodes similaires. Diffuser des consignes de manière à ce que tous les partenaires de la formation aient les mêmes attentes vis-à-vis des étudiants.	**	Direction	Rentrée 2016 - 2017	Atteindre une cohérence terminologique et méthodologique.	
<i>Renforcer la réflexivité professionnelle en développant l'articulation théorie-pratique-théorie dans les AFP et le TFE, notamment sur la base des résultats de l'enquête TFE ou des interventions en stage (RFS - Chapitre 2 - § 5 - p.10 - Rec17).</i>	Repenser les AFP en fonction des moments de l'année de manière à ce qu'ils fassent le trait d'union entre les objectifs de stage et la théorie vue tant en pédagogie que dans les disciplines. Permettre à l'étudiant d'identifier des faits interpellants, lors de ses activités pratiques, en vue de les approfondir dans le cadre d'un TFE ou d'une recherche personnelle ou encadrée.	*	Pédagogue si on se place d'un point de vue pratique ou direction s'il faut "imposer" un mode de fonctionnement	Rentrée 2017 - 2018	Mettre les AFP et le TFE au service de la pratique.	
<i>Développer un espace de concertation pour collaborer avec les écoles de stages et réunir les maîtres de stages (RFS - Chapitre 2 - § 6 - p.11 - Rec19).</i>	Répondre à un appel à projet quant à la formation des maîtres de stage. Organiser des rencontres annuelles avec les maîtres de stage pour leur présenter nos méthodes et objectifs.	**	Coordinations	Rentrée 2016 - 2017	Ouvrir un espace de dialogue pour instaurer et formaliser un partenariat entre la Haute Ecole et les maîtres de stage. Amorcer une réflexion entre la Haute Ecole et maîtres de stage quant à l'évaluation des stages. Répondre à un appel à projet quant à la formation des maîtres de stage.	Une implication réelle des maîtres de stages

Axe 3 Les étudiants						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéances(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Impliquer davantage l'étudiant dans sa remise à niveau, exiger de lui (d'elle) un effort au moins équivalent à ce que propose la HE, au sein de celle-ci ou en dehors (voire même lors d'une année préparatoire) (RFS - Chapitre 3- § 1 - p.12 - Rec20).</i>	Diagnostiquer les faiblesses des étudiants par des tests. Proposer des pistes de remédiation à suivre en toute autonomie	*	Collège de direction et enseignants	Rentrée 2017 - 2018	Mise en place de tests diagnostiques. Diagnostiques. Remédiations ciblées et individualisées.	
<i>Renforcer au sein des 3 implantations les relations entre le SAR et les différents professeurs (RFS - Chapitre 3- § 3 - p.13 - Rec23).</i>	Davantage mettre en lumière ce service par une présentation officielle sur chaque implantation. Mettre en place des permanences régulières tenues dans un bureau prévu à cet effet. Limiter la banalisation de ce service en le distinguant totalement des cours. Prévoir des informations, des formations ou des modules réguliers, obligatoires et/ou optionnels (méthodes de travail, aide à l'étude, analyse des tests diagnostiques, contrats passés avec les étudiants) dès le début de l'année. Envisager des ponts entre les professeurs responsables de la mise en place de tests diagnostiques et les responsables du SAR pour l'analyse, la communication des résultats et la mise au point de remédiations ciblées	*	Collège de direction + responsables SAR + coordinations + administration pour trouver un bureau	Rentrée 2017 - 2018	Mise en place d'un partenariat entre professeurs et le SAR pour la concrétisation des tests, des diagnostiques et des remédiations.	
<i>Si la politique d'accompagnement pédagogique des étudiants en première année dans des ateliers méthodologiques et la mise en place de la plateforme de ressources Moodle constituant des points d'appui importants pour faire évoluer les pratiques, il est recommandé de ne pas négliger toute opportunité d'un renforcement de l'information pour faciliter les échanges entre étudiants et enseignants (RFS - Chapitre 3- § 3 - p.13 - Rec24).</i>	Centraliser via le secrétariat toutes les informations à communiquer aux étudiants. Classer ces informations par types et les présenter de manière réellement structurée suivant une place prédéfinie aux valves (profs absents, consignes pour cours, échéances travaux, horaires, voyages, achats livres, stages...) Mettre au point des valves numériques sur Moodle en gardant la même structure que celle des valves murales.	*	Coordination de section . Réfèrent Moodle	Rentrée 2017 - 2018	Mise en place de valves structurées tant via une plateforme numérique que via un affichage mieux organisé.	
<i>Réfléchir à une coordination des évaluations entre enseignants dans une planification annuelle pour mieux maîtriser la charge de travail des étudiants (RFS - Chapitre 3- § 5 - p.14 - Rec29).</i>	Créer un outil visuel présentant les travaux et les échéances	**	Coordination de section ou de sous-section	Rentrée 2016 - 2017	Concrétiser un outil de planification des travaux demandés aux étudiants et éviter ainsi de les surcharger à certaines périodes.	

Signatures

Le Directeur Président ai	 G. SUTERA
Le Directeur de la Catégorie Pédagogique	 G. SUTERA
Le Coordonnateur de l'autoévaluation	 E. LOMBA